

Clim' Actu

La Newsletter du Plan Climat du SCOT des Vosges Centrales
1^{er} SEMESTRE 2023

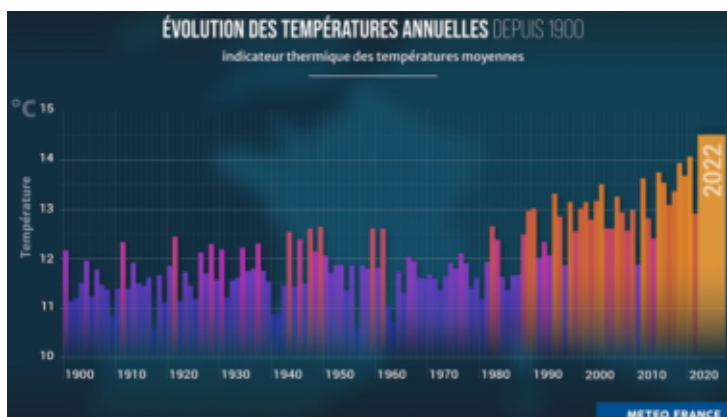
#23

2022, l'année la plus chaude

Les épisodes météorologiques extrêmes (sécheresses, vagues de chaleur) vécus en France en 2022 placent cette année comme la plus chaude jamais enregistrée depuis 1900.

Le bilan de l'année 2022 bat le record avec 14,5°C en moyenne, malgré un hiver très contrasté entre des températures glaciales proches des -15°C début décembre et un épisode exceptionnel de douceur à la fin décembre où la température a avoisiné les 15°C au lieu des 5°C habituels.

Source : Météo France



Une crise sur tous les fronts de l'énergie

La pénurie d'essence et de gaz ainsi que la flambée des prix de l'énergie mettent en évidence la dépendance de la France aux énergies fossiles. En Europe cette dépendance est marquée par le recours au charbon qui devrait alourdir le bilan des consommations d'énergie et celui des émissions de gaz à effet de serre.



En France, la centrale de Saint-Avold a été rallumée en raison des annonces de risque de coupures d'électricité en hiver 2022-2023.

Sources : Négawatt, Le Monde

Hausse historique du prix de l'électricité

Dans son communiqué de presse de décembre 2022, la Commission de Régulation de l'Énergie précise que les prix des marchés de gros d'électricité n'étaient pas en corrélation avec la demande, reflétant ainsi une forte anticipation des futures tensions.

En effet le prix du mégawattheure est passé de 85 € à plus de 1000 € en un an. Cette envolée du prix de l'électricité aura des répercussions pour les ménages et les entreprises.

Pour plus d'informations : <https://www.cre.fr/>



Les Vosges Centrales face à la crise énergétique

Face à l'actualité de crise de l'année 2022, le territoire s'organise. De grandes entreprises montrent leur détermination à entrer dans la transition énergétique comme le Groupe MGE qui développe une stratégie de décarbonation ou encore la Green Valley Énergie (GVE) avec son projet de chaudière biomasse la plus puissante de France sur le site de Norske Skog.

Le Syndicat du SCOT poursuit son accompagnement auprès des collectivités pour les aider à mettre en œuvre leur stratégie énergétique par la mise à jour de données de suivi et par la valorisation des certificats d'économie d'énergie.

En 2023 de nouvelles actions d'animation vont s'engager dans le cadre du Plan de Paysages des Vosges Centrales pour aider les communes à favoriser l'intégration environnementale harmonieuse des installations de production d'énergies renouvelables, que le projet de loi relatif à leur accélération va booster.

Bonne lecture à tous.

Michel HEINRICH
Président du Syndicat mixte
du SCOT des Vosges Centrales

Projet de loi pour accélérer les EnR

La France n'a pas atteint l'objectif national de 23% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie en 2020. Pour rattraper son retard dans le contexte de crise actuelle, le Gouvernement a proposé un projet de loi pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables.

Les principaux objectifs sont de réduire les contraintes administratives et de mobiliser les espaces délaissés.

Les premières lectures du Parlement ont intégré de nouveaux dispositifs dans la planification territoriale. Les communes auront l'obligation de définir des zones d'accélération favorables au développement des énergies renouvelables, qui seront opposables et inscrites dans les documents d'urbanisme.

Source : Réseau Action Climat, Actu environnement

MGE sur la route de la décarbonation



Inaugurée en septembre dernier, la première station de carburant HVO, c'est-à-dire d'huile végétale hydrotraitée, a vu le jour sur le site de la société de transport MGE (Magasins Généraux d'Épinal) à Chavelot. Ce carburant alternatif est fabriqué à partir d'huiles usées et libère trois fois moins de particules fines et de CO₂ que le diesel traditionnel.

La création de cette station fait partie des nombreux projets inscrits dans la stratégie de décarbonation des transports du Groupe MGE d'ici 2028. Les principales actions pour réduire l'empreinte carbone sont :

- l'achat de véhicules électriques et à hydrogène d'ici 3 ans,
- le renouvellement de la flotte de 450 tracteurs,
- la réfection des installations et des bâtiments,
- la mise à disposition de ses réserves foncières pour des projets de production et de distribution d'hydrogène,
- la baisse des consommations des carburants par l'amélioration des pneus et par la formation à l'éco-conduite des conducteurs.

Grâce à cette stratégie, représentant un investissement total d'environ 50 millions d'euros, le Groupe MGE vise à atteindre la neutralité carbone entre 2035 et 2045.

Pour plus d'informations : <https://www.mge.fr/>

Construction de la plus puissante chaudière biomasse de France à Golbey

C'est sur le site de Norske Skog que la construction de la centrale de cogénération biomasse la plus puissante de France a débuté avec la pose du premier bois le 30 novembre 2022. Sa mise en service est prévue en septembre 2024.

Ce projet à usage industriel, porté par Green Valley Énergie (GVE), contribuera à la décarbonation industrielle de l'activité du groupe et à la réduction de sa dépendance au gaz naturel.

À partir de 2024, il permettra de produire chaque année 200 GWh d'électricité, qui seront injectés dans le réseau et 700 GWh de chaleur qui alimenteront le site.

Toujours dans la démarche d'écologie industrielle et territoriale, la chaleur produite servira également aux autres sites industriels de la Green Valley.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/>

Prêt pour le ZEN ?

La loi Climat et Résilience impose l'objectif de zéro émission nette pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Les Bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), introduit par la loi Grenelle 2, permettent de quantifier les gaz à effet de serre (GES) émis par les activités des collectivités de plus de 50 000 habitants sur une année complète. Ils sont accompagnés d'un plan de transition composé d'actions et d'objectifs de réduction de leurs émissions de GES. Les premiers BEGES ont été effectués dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, réalisé par le Syndicat pour le compte de ses deux EPCI avec une obligation de mise à jour tous les 3 ans. La Communauté d'Agglomération d'Épinal a demandé au Syndicat d'actualiser son BEGES pour sa labellisation de « Territoire Engagé Transition Écologique » (ex-Cit'ergie), validée en septembre dernier.

N.B. : Fanny Meynieu, chargée de mission au Syndicat, a suivi une formation spécifique pour réaliser des bilans carbone complets respectant la nouvelle réglementation entrée en vigueur en juillet 2022.

Les EnR dans le paysage

Le Syndicat s'engage dans un Plan de Paysages pour favoriser l'insertion paysagère des installations d'énergies renouvelables (EnR). Afin de faciliter la concertation, plusieurs animations seront proposées au cours de l'année, notamment en utilisant des outils tels que « ETAPE Paysage », le jeu de rôle qui permet de localiser les meilleurs emplacements pour des installations d'EnR au niveau communal.



Pour plus d'informations : <https://www.paysages-apres-petrole.org/>



Actualités des CEE

Un décret publié en octobre dernier rehausse de 25% le niveau du volume à atteindre par les obligés faisant ainsi remonter le cours du marché des CEE. Toutefois, la réglementation prévoit un durcissement des contrôles en fin de travaux à compter de 2023.

Le Syndicat valorise les CEE pour le compte des collectivités du territoire, après qu'elles aient délibéré et conventionné avec lui. La constitution du dossier se fait par l'intermédiaire de Thomas Louis, Économe de flux à la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Les dossiers complets doivent être déposés deux mois avant la date de dépôt pour assurer les contrôles nécessaires.

Attention, le prochain dépôt aura lieu fin avril et seules les factures datant de moins d'un an seront acceptées.

Contactez dès à présent Thomas Louis au 06.10.63.03.85.

Prochaine visite du Réseau Énergie Vosges à la Maison de l'Habitat et du Territoire

Depuis 2018, le Syndicat anime le réseau « Énergie Vosges » pour réunir les techniciens du territoire qui accompagnent la réalisation de projets liés à la transition énergétique.

Ces réunions ont pour but l'échange des bonnes pratiques et d'expériences avec des visites de terrain.

En 2022, les techniciens se sont réunis à la piscine intercommunale de Mirecourt où Mme Caroline Simon, enseignante chercheuse à l'ENSTIB-LERMA a présenté un exposé sur la qualité de l'air intérieur avec les aspects réglementaires concernant les piscines.

La prochaine visite aura lieu à la Maison de l'Habitat et du Territoire au mois de février. Elle sera commentée par Nicolas Bouillon, architecte du cabinet Bouillon Bouthier ayant réalisé ce bâtiment.

Pour plus d'informations, contactez la chargée de mission au SCoT : Fanny Meynieu au 06.48.41.33.82



Clim'Actu : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produite en interne et éditée en 100 exemplaires
Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat
Réalisation : Équipe technique du SCoT des Vosges Centrales